

Assemblées générales extraordinaires

Nous vous invitons à l'assemblée de la Caisse dont vous êtes membre pour prendre connaissance de ce projet porteur.

Caisse Desjardins de Mercier-Est-Anjou

🕒 Lundi 15 juin 2026 | 18 h

🖱️ En ligne :
www.desjardins.com/caissedemercierestanjou

Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles

🕒 Lundi 15 juin 2026 | 19 h 30

🖱️ En ligne :
www.desjardins.com/caisse-pointe-aux-trembles



Votez¹!

Prononcez-vous² sur le projet en vous rendant sur le microsite de votre caisse, section « Vie démocratique », et cliquez sur le bouton « Participer et voter ».

Des documents pertinents seront accessibles sur le microsite de votre caisse afin de vous permettre de faire un choix éclairé.

La période de votation débutera dès la fin de la diffusion de l'assemblée et se terminera le **19 juin 2026 à 23 h 59**.

¹ Si vous n'avez pas de compte AccèsD, présentez-vous à votre caisse pendant la période de vote et sur les heures d'ouverture pour voter et pour obtenir le soutien nécessaire.

² Résumé des éléments de la résolution spéciale

Les membres des deux caisses sont invités à se prononcer sur :

- le projet de fusion prévu à la convention de fusion ;
- la désignation des signataires de la documentation de fusion ;
- l'octroi d'une délégation en faveur du conseil d'administration de leur caisse pour l'adoption des procès-verbaux de ses assemblées générales ;
- le règlement intérieur de la Caisse issue du regroupement.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter afin d'en savoir davantage sur ce projet.

Vous souhaitez discuter de ce projet porteur pour notre région ?

Contactez un ou une membre du conseil d'administration des caisses :

www.desjardins.com/caissedemercierestanjou

www.desjardins.com/caisse-pointe-aux-trembles

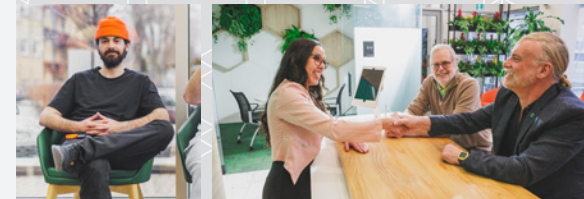
Si le regroupement est accepté, la Caisse Desjardins de la Pointe-de-l'Île verra le jour le 1^{er} janvier 2027.

Ensemble, donnons-nous les moyens de mieux vous servir

 **Desjardins**



Projet de regroupement



Participez à la création de votre nouvelle caisse :

La Caisse Desjardins de la Pointe-de-l'Île

 **Desjardins**

Une alliance naturelle, une vision d'avenir

Depuis quelques mois déjà, les administrateurs et administratrices des deux caisses réfléchissent aux leviers à mettre en place afin d'être une institution:

- favorisant une performance avantageuse pour ses membres;
- soutenue par une base solide de membres fidèles;
- bien ancrée dans le milieu.

Ils et elles ont conclu que le regroupement des deux caisses était une source de potentiel indéniable pour atteindre ces objectifs. Leur grande complémentarité, leur proximité et leur vision commune font en sorte que le regroupement de leurs forces serait fait dans l'intérêt fondamental des membres, du personnel et de la collectivité.



Facile

Partout chez vous!
Nous vous reconnaitrons dans tous les points de service de la Caisse Desjardins de la Pointe-de-l'Île.



Axée sur la personne

Pour encore mieux vous accompagner
Une caisse plus simple, humaine, moderne, performante, et encore plus à l'avantage des membres.

Une référence incontournable dans la gestion de votre vie financière, une organisation capable d'offrir une qualité de service exemplaire à ses membres, partout et tout le temps.



Employeur de choix
Meilleures perspectives de carrière, multiplication des possibilités de perfectionnement: notre personnel a tout à gagner de cette mise en commun des forces et des talents.

Vous serez les premiers à profiter d'une qualité de service exemplaire et vous continuerez à recevoir des services de la part des personnes que vous connaissez et qui vous connaissent.

Création de la nouvelle Caisse

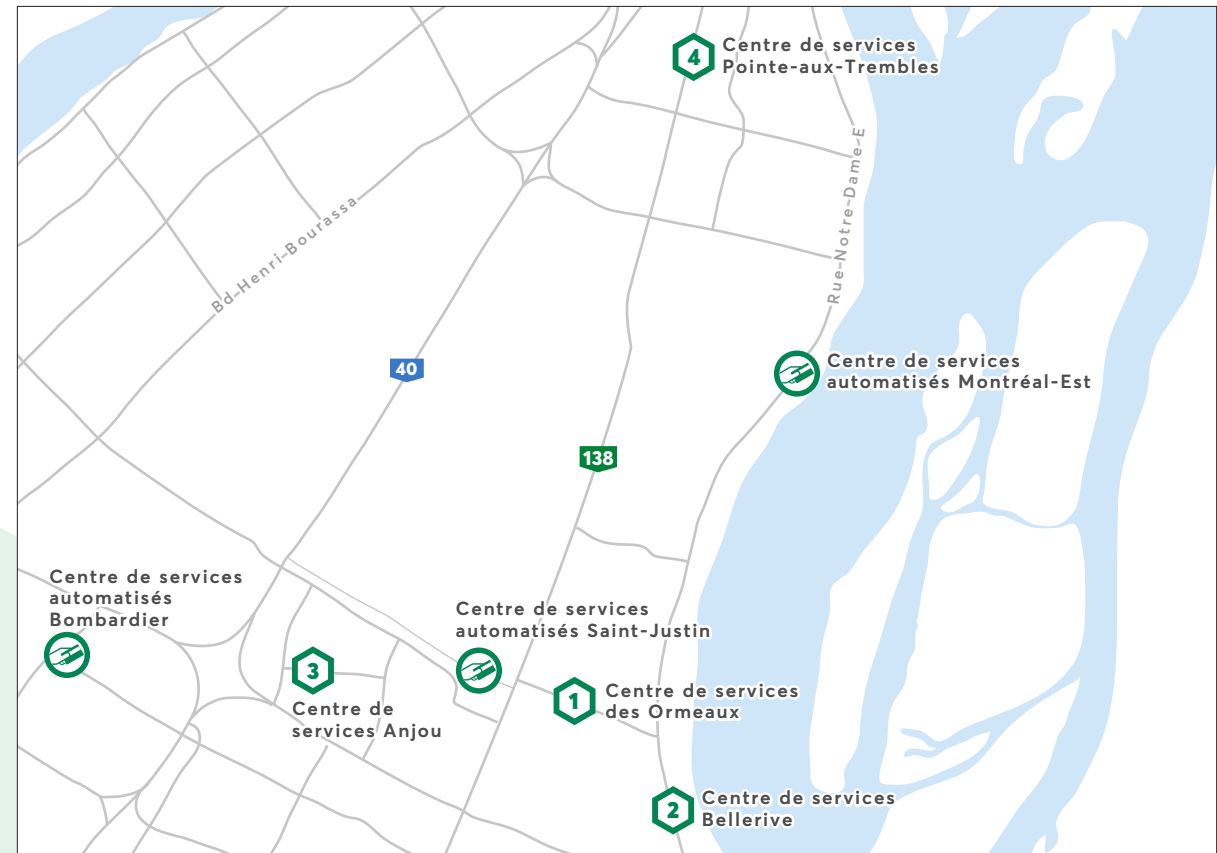
- **15 administrateurs et administratrices élus**, qui représentent tous les secteurs de la Caisse, pour assumer la gouvernance de cette nouvelle organisation
- **Une grande équipe** à l'écoute de vos besoins
- **7 centres de services** répartis sur tout le territoire
- Des services financiers de haut niveau et des conseils adaptés



Actuelle

Présente physiquement et virtuellement
Une coopérative tournée vers l'avenir, à votre service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, grâce aux multiples modes d'accès. Notre éventail de services virtuels englobe une foule de solutions innovantes, telles que le paiement mobile Desjardins, le dépôt mobile de chèques et les Virements Interac.

Desjardins : une présence marquée dans la région



Solide

Une coopérative solide pour un engagement collectif et un développement de marché soutenus
Dans un contexte où les défis sont multiples, où la concurrence n'a plus de frontières, la solidité d'une organisation s'avère fondamentale. Le regroupement permettra de bonifier notre offre de service, d'être encore plus à l'avantage des membres et d'améliorer notre capitalisation, élément clé d'une coopérative financière forte.

Il apportera une solidité accrue à la nouvelle Caisse, une plus grande capacité à partager une partie des excédents sous forme de ristournes collectives ainsi qu'une meilleure garantie de santé financière et de pérennité pour ainsi grandir plus durablement, collectivement.